

.....

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE CHAMBERY**

.....

DCM-2025-045
N° 16

**FEMINISATION DES NOMS DE RUES, EQUIPEMENTS MUNICIPAUX,
ESPACES PUBLICS**

SEANCE DU 24 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 du mois de mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Ville de Chambéry, convoqué légalement le 14 mars 2025 par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni Salle des Délibérations,

Présents : 33

Jimmy Bâabâa, Jean-François Beccu, Claudine Bonilla, Daniel Bouchet, Sophie Bourgade, Florence Bourgeois, Marianne Bourou, Salim Bouziane, Michel Camoz, Alain Caraco, Jean-Pierre Casazza, Aloïs Chassot, Nathalie Colin-Cocchi, Philippe Cordier, Isabelle Dunod, Christelle Favetta-Sieyes, Dominique Loctin, Benjamin Louis, Lydie Mateo, Raphaële Mouric, Micheline Myard-Dalmais, Martin Noblecourt, Jérémie Paris, Gaëtan Pauchet, Benoit Perrotton, Françoise Rahard, Julie Rambaud, Thierry Repentin, Sara Rotelli, Jean Ruez, Walter Sartori, Marielle Thievenaz, Philippe Vuillermet

Absents : 1

Sabrina Haerinck

Délégations de Vote : 11

Marie Bénévise a donné pouvoir à Lydie Mateo,
Jean-Benoit Cerino a donné pouvoir à Thierry Repentin,
Laïla Karoui a donné pouvoir à Philippe Cordier,
Mathieu Le Gagneux a donné pouvoir à Sophie Bourgade,
Farid Rezzak a donné pouvoir à Isabelle Dunod,
Alexandra Turnar a donné pouvoir à Aloïs Chassot

Pierre Brun a donné pouvoir à Jean Ruez,
Sandrine Garcin a donné pouvoir à Walter Sartori,
Sylvie Koska a donné pouvoir à Benoit Perrotton,
Claire Plateaux a donné pouvoir à Martin Noblecourt,
Isabelle Rousseau a donné pouvoir à Nathalie Colin-Cocchi,

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant pour délibérer et M. Jérémie Paris Conseiller Municipal, ayant été nommé(e) secrétaire de séance conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée entre en délibération.

Rapport de Sophie Bourgade

Il est proposé que la Ville de Chambéry dénomme de nouveaux lieux avec des noms de femmes et des noms de personnes issues de l'immigration et de la colonisation afin de faire connaître des femmes et des minorités qui se sont illustrées dans l'histoire locale, nationale et internationale et accroître ainsi la visibilité des femmes et des personnes issues de la diversité dans l'espace public.

Ce projet a une forte portée symbolique car il vise à rééquilibrer la part des femmes dans les noms de rues et de lieux. Les plaques de nos rues sont un reflet de notre société, elles montrent les personnes qui ont marqué notre histoire et sont des jalons qui conditionnent ensuite le récit qui est fait des lieux. De ce fait, ces noms de rues peuvent avoir un effet concret sur la promotion de la diversité et de l'égalité entre les femmes et les hommes dont les freins sont encore fortement liés aux représentations et aux stéréotypes existants.

En France, environ 6% des rues et 2% des boulevards et avenues qui portent le nom d'une personne portent celui d'une femme. Face à ce constat, plusieurs autres villes ont engagé une politique volontariste sur le sujet visant à féminiser l'espace public et misent notamment sur les nouveaux quartiers pour accroître la visibilité des femmes dans l'espace public.

A Chambéry, 5% des noms de rues attribués à des personnes sont attribués à des femmes. Ce constat d'invisibilisation vaut aussi pour les personnes issues de la diversité qui sont absentes des noms de rue ou de monuments. Depuis quelques années, plusieurs actions démontrent le niveau de sensibilité et de conscience des chambériens et chambériennes sur le sujet, et leur envie de voir les rues de Chambéry refléter le caractère égalitaire et cosmopolite de cette « ville ouverte sur le monde ».

Dans la perspective d'augmenter la part de noms de femmes et de personnes issues de la diversité, de l'immigration et de la colonisation dans l'odonymie chambérienne, le conseil municipal, par délibération n°15 du 10 juillet 2023, a dénommé 15 lieux.

La municipalité souhaite poursuivre le travail de féminisation et de diversification de l'odonymie chambérienne, à travers une nouvelle vague de dénomination d'espaces publics sur le thème des femmes dans la résistance. L'objectif est que ces nouvelles dénominations soient effectives d'ici mai 2025 pour pouvoir être valorisées lors d'un événement autour des 80 ans de la Libération, le 8 mai 2025.

Concernant la vague de dénominations sur les femmes dans la résistance, les propositions de lieux à dénommer et les noms à attribuer qui ont émané de la Commission de dénomination des voiries et des équipements municipaux du 16 janvier 2025 sont les suivants :

Lieu: La Corolle, Chambéry-le-Haut, Avenue d'Annecy

Dénomination : Passage Marguerite Dunoyer (1914-2008) Résistante savoyarde

Tenant : avenue d'Annecy

Aboutissant : rue du Mâconnais

Lieu: Nouvelle place rue Anatole France

Dénomination : Place Armelle Glain Bonnefond (1920-2022) Résistante savoyarde

Tenant : rue Anatole France

Aboutissant : rue Anatole France

Lieu: Parking du Laurier

Dénomination : Espace Amélie Zenzen (1920-2017) Résistante savoyarde

Tenant : rue du Laurier

Aboutissant : en impasse

Lieu : Parvis devant La Base

Dénomination : Parvis Marinette Moulin (1925-2012) Résistante savoyarde

Tenant : Porte Barbot

Aboutissant : en impasse

Lieu : Place passage entre la cathédrale et Dullin

Dénomination : Square Joséphine et Victor Guicherd (1899-1984) (1897-1988) Justes parmi les nations

Tenant : rue Ducis

Aboutissant : passage Monseigneur Philibert Garnier

Acte certifié exécutoire

Transmis en Préfecture : le 26 mars 2025
Publication : 26 mars 2025 au 28 mai 2025

Identifiant de télétransmission 073-217300656-20250324-

lmc1H33359H1-DE

Identifiant unique de l'acte lmc1H33359H1

Lieu : Rond-point de la poste/ des drapeaux proche de la gare

Dénomination : Rond-point Mélinée et Missak Manouchian (1913-1989) et (1909-1944) Résistants

Tenant : avenue Maréchal Leclerc

Aboutissant : avenue Maréchal Leclerc

Lieu : Rond-point qui relie l'avenue de Mérande, la rue de Budapest et la rue Greyfié de Bellecombe

Dénomination : Rond-point Marguerite Lecoanet (1900-1985) Résistante savoyarde

Tenant : avenue de Mérande

Aboutissant : avenue de Mérande

Lieu : Espace Joppet

Dénomination : Espace Marie Tranchant, née Geoffroy (1927-2024) Résistante savoyarde

Tenant : espace Henri Viltard

Aboutissant : en impasse

Lieu : Place devant l'abri Nézin

Dénomination : Place Simone Franck-Floersheim (1920-2011) Résistante savoyarde

Tenant : boulevard de Lémenc

Aboutissant : en impasse

Lieu : Square à côté de la maison de l'enfance du Nivolet

Dénomination : Square Mila Racine (1919-1945) Résistante, a sauvé 236 enfants juifs

Tenant : allée des Jardins

Aboutissant : en impasse

Lieu : Rue perpendiculaire à la rue Joseph Fontanet (demande de la société Fysol)

Dénomination : Rue Madeleine Troccaz (1911-1945) Résistante savoyarde

Tenant : rue Joseph Fontanet

Aboutissant : en impasse

Les dénominations suivantes ne concernent ni les résistantes, ni les dénominations liées au passage du lors du passage du Tour de France féminin en août 2025 et sont donc intégrées à la vague de dénominations sur les résistantes:

Lieu : Rond-point du stade

Dénomination : Rond-point Marie Marvingt (1875-1963) Cycliste, nageuse, alpiniste, aviatrice

Tenant : avenue du comte vert

Aboutissant : avenue Alsace Lorraine

Lieu : Circuit apprentissage vélo du Paradis

Dénomination : Parcours vélo (éducatif) Annie Londonderry (1870-1947) Cyclo-aventurière

Nom de voirie : square Jules Gauthier

Les dénominations suivantes ne concernent ni les résistantes, ni les dénominations liées au passage du Tour de France féminin. Elles sont toutefois intégrées à cette vague de dénominations :

Lieu : Parcelle entre les deux tours Mâconnais

Dénomination : Square Lucienne Richel (1926-2020) Conseillère municipale et militante associative

Tenant : rue du Mâconnais

Aboutissant : avenue Daniel Rops

Lieu : Gymnase de Bissy

Acte certifié exécutoire

Transmis en Préfecture : le 26 mars 2025
Publication : 26 mars 2025 au 28 mai 2025

Identifiant de télétransmission 073-217300656-20250324-

lmc1H33359H1-DE

Identifiant unique de l'acte lmc1H33359H1

Dénomination: Gymnase Jean Caillet (1922-2016) Entraineur et président des AEB Gym, adjoint au maire
Numéro d'adressage et nom de voirie : 8 chemin de Charrière Neuve

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir retenir les conclusions suivantes :

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir retenir les conclusions suivantes :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

1/ Approuve les dénominations ci-dessus citées.

Nombre de Conseillers
En exercice : 45
Présents : 33
Délégations de vote : 11
Absents : 1

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité

Le signataire, soussigné, certifie que cette délibération a été publiée en extrait sur le site internet de la Ville de Chambéry.



Thierry Repentin
Maire

Conformément aux dispositions du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Grenoble peut être saisi par voie de recours formé contre une décision du Conseil Municipal pendant un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- ¤ A compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- ¤ Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

- Transmis en Préfecture le 26 mars 2025

Veuillez trouver ci-joint le lien pour accéder aux plans

Retour Préfecture le 26 mars 2025

- Identifiant de télétransmission 073-217300656-20250324-lmc1H33220H1-DE

<https://fromsmash.com/Ukr.zrEBRD-ct>